

REPORT DE TOUTES LES ÉPREUVES ÉCRITES DES CONCOURS PRÉVUS MARDI 11 AVRIL 2017 EN RAISON DES INTEMPÉRIES EN NOUVELLE CALÉDONIE

Après le report des épreuves écrites de tous les concours (public, privé, 3e concours) ce lundi 10 avril 2017 en raison du cyclone Cook de classe 4 frappant la Nouvelle-Calédonie et ne permettant pas l'organisation sur place des épreuves, **le ministère de l'Éducation nationale a décidé le report des épreuves du mardi 11 avril 2017.**

Cette décision concerne l'ensemble du territoire, métropole et outre-mer, pour garantir l'équité entre les candidats aux concours.

Ces épreuves seront reconvoquées les 24 et 25 avril 2017, mêmes horaires que ceux prévus les 10 et 11 avril. Chaque candidat recevra une nouvelle convocation.

24 222 candidats sont concernés par ces décisions de report.